

REGLEMENT DE LA COURSE DES SERVEUSES ET DES GARÇONS DE CAFÉ

1° Organisation

La course des garçons de café est organisée par

- la société SODIBOISSONS représentée par Monsieur Laurent PECQUEUR

-l'U.M.I.H. représentée par monsieur Bertrand DEWAGHE

Avec le concours

-d'N.R.J.

-et de l'association W.C.O D. (Watten Cassel Organisations diverses)

2° DATE

La course des garçons de café aura lieu le lundi de pentecôte 5 JUIN 2017

Le départ sera donné à 16 heures Place Foch, à proximité de la fontaine.

Il est demandé aux participants d'arriver à 15h15.

Le départ se déroulera de la manière suivante :

-départ des jeunes de 7 à 13 ans

-départ des concurrents "serveuse et garçon de café en tenue"

-départ des concurrents non en tenue et/ou déguisés.

L'arrivée se fera Place Foch, à proximité de la fontaine.

3° PARTICIPATION

Pour participer à la course il faut au préalable remplir et signer le formulaire d'inscription joint au présent règlement accompagné d'un chèque de 5,00 euros; le tout à remettre soit :

-au Café le Dickens 14, Place Foch à SAINT OMER

tel : 03 21 88 86 26

-au café de France, 29 Place Victor Hugo à SAINT OMER

-au Dream's Rue du Minck à SAINT OMER

-à SODIBOISSONS - Sabine BUYSE - tel 06 03 97 47 12

Le bulletin d'inscription peut être téléchargé sur le site du WCOD :

www.course-alternative.fr

Les inscrits après le 2 juin au soir pourront participer à la course des serveuses et garçons de café, n'auront pas de dossards, ne seront pas classés et n'auront pas de lot.

La totalité des versements sera remise à l'association "1 2 3 soleil" (aider les jeunes en difficulté pour les vacances)

4° TENUE

1) chaussures noires

2)

-Pour les hommes : pantalon noir, chemise ou chemisette blanche (nœud papillon si possible)

-Pour les femmes : jupe ou pantalon noir et chemisette blanche

-Ou port de la tenue de l'établissement

Tout participant pourra porter une autre tenue ou venir déguiser mais ne sera pas classé dans les catégories "serveuse et garçon de café en tenue"

Il n'y a pas de tenue officielle pour la catégorie de 7 à 13 ans.

5° COMMISSAIRES DE COURSE ET JURY

L'association W.C.O.D. mettra un commissaire aux différents carrefours afin d'assurer la sécurité des concurrents. Des policiers municipaux seront présents aux carrefours les plus dangereux. Un ou deux policiers municipaux suivront le dernier concurrent de la course et permettront aux commissaires de quitter leur poste.

Les membres du WCOD contrôleront avant la course le poids de ce qui sera mis sur les plateaux ainsi qu'il sera dit ci-après et effectueront les différents classements.

Les responsables du WCOD seront souverains dans leur verdict.

Aucune contestation ne sera retenue sur la désignation des gagnants.

Les modalités de la course seront verbalement indiquées au départ de la course par un des organisateurs ou par un commissaire.

5° CONDITIONS GENERALES DE LA COURSE

Avant le départ, tous les plateaux sont préparés et mis à disposition des concurrents.

Sur chaque plateau il sera posé 3 gobelets plastiques remplis de liquide et une bouteille pour la catégorie "+ de 13 ans" et 2 gobelets remplis de liquide pour la catégorie "de 7 à 13 ans"

Le jury effectuera avant le départ de la course la pesée des gobelets ainsi remplis.

Il est interdit de courir.

Tout participant surpris en train de courir sera disqualifié.

Les commissaires de course, le long du parcours, noteront les numéros de dossard des concurrents ayant enfreint cette interdiction.

Le but est de joindre l'arrivée le plus rapidement possible en ayant renversé le moins de liquide.

Le jury, à l'arrivée, prendra le temps de chaque participant et contrôlera le poids de la bouteille de bière et des gobelets

Tout participant qui aura rayé volontairement son plateau sera également disqualifié.

7° LE PARCOURS

Parcours des moins de 13 ans

-Place Foch (un tour complet de la place)

-Place Pierre Bonhomme

-Rue Ste Aldegonde vers rue Louis Martel sans faire le tour de la Place Victor Hugo

-Rue Louis Martel

-Place Foch

(les moins de 13 ans font 2 fois ce parcours)

Parcours des plus de 13 ans

-Place Foch (un tour complet de la place)

-Place Pierre Bonhomme

-Rue Ste Aldegonde vers rue Louis Martel sans faire le tour de la Place Victor Hugo

-Rue Louis Martel

-Place Foch

-rue de Dunkerque jusqu'au quai du commerce

-Quai du Commerce

-Place du 11 novembre

-Rue François Ringot

-Place du Vinquai

-Rue Faidherbe

-Rue Carnot jusque la Place Victor Hugo

-Parking Bueil

-Rue des Clouteries

-Place Foch

8° LES CLASSEMENTS ET LOTS REMIS

Les classements se feront en fonction des catégories suivantes :

Catégorie de 7 à 13 ans

Tous les participants sont récompensés

Classements séparés pour garçons et filles

Catégories + de 13 ans

1) Serveuse et garçon de café en tenue officielle

-hommes

-femmes

Seuls les participants en tenue comme il est dit ci-dessus seront classés dans cette catégorie. Les 5 premiers et les 5 premières seront dotés de lots de valeur.

2) Serveuse et garçon de café (non en tenue officielle)

Hommes

Femmes

Tous les participants recevront un lot sauf ceux inscrits hors délais.

9° Détermination des classements

Les classements seront déterminés en fonction des paramètres suivants:
Il sera d'une part tenu compte du temps mis par chaque concurrent et d'autre part une pénalité d'une seconde par gramme manquant sera appliquée (comparaison du poids de départ des gobelets avec le poids de ces mêmes gobelets à l'arrivée)

10° Participation à la course nationale des serveuses et garçons de café

Les 6 premières de la catégorie "serveuse de café"

Les 6 premiers de la catégorie "garçons de café"

Pourront participer la course nationale des serveuses et garçons de café qui aura lieu à LIMOGES le 30 septembre 2017.

Cette course est ouverte à toute personne physique exerçant le métier de serveuse ou de garçon de café ou travaillant au sein d'un établissement de café, d'hôtellerie ou de restauration à la date de l'inscription et qui est classé dans les 6 premiers de sa catégorie.

Le règlement de cette course nationale ainsi que le dossier de présentation sont joints au présent règlement.

Laurent PECQUEUR
Sodiboissons

Bertrand DEWAGHE
U.M.I.H.